

Pour Pierre-Alain Fridez, un choix situé entre l'erreur grossière et le scandale d'État

«Le choix du F-35 - Erreur grossière ou scandale d'État?» C'est le titre du livre écrit par le conseiller national jurassien Pierre-Alain Fridez (PS), qui paraît aujourd'hui aux Éditions Favre. Interview.

Le choix de l'avion américain F-35 par le Conseil fédéral ne fait pas l'unanimité. Une initiative intitulée «Stop F-35» est en cours de récolte de signatures. Le conseiller national Pierre-Alain Fridez, membre depuis plus de dix ans de la commission de politique de sécurité du Conseil national, a un avis tranché, qu'il fait connaître dans un livre paraissant aujourd'hui aux Éditions Favre, après un premier livre paru en 2020 (*Sécurité et défense de la Suisse, casser les tabous, oser les solutions*, Favre 2020).

Pourquoi ce livre?

Dans mon précédent livre, je critiquais déjà le F-35 et son inutilité pour la Suisse: un avion très cher, profilé pour les attaques en territoire ennemi, et de loin pas le meilleur pour la police et défense aériennes, la mission prioritaire réservée à un avion de chasse en Suisse, pays qui n'a pas vocation à attaquer ses voisins. Dès le choix du Conseil fédéral le 30 juin 2021, je me suis plongé «à fond» dans l'étude de cet avion, et devant ce que j'ai découvert, je me suis senti l'obligation de témoigner tel un lanceur d'alerte.

Vous vous attachez à décrire un avion bourré de problèmes techniques non résolus, promis à d'énormes dépassements de crédits malgré les assurances données par les Américains. En êtes-vous bien sûr?

La première moitié du livre énumère effectivement tous les défauts et problèmes en lien avec cet avion, techniques, militaires ou financiers. Au total, le livre recense plus de 300 sources diverses. Je ne fais que répéter ce que tous les observateurs étrangers, américains y compris, les pays utilisateurs et surtout la Cour des comptes américaine (GAO) rappellent en boucle. Il n'y a que les défenseurs du F-35A en Suisse qui s'obstinent à fermer les yeux sur toutes ces informations inquiétantes.

Une importante critique concerne la mission de



Le conseiller national Pierre-Alain Fridez pose de graves questions sur le choix de l'avion de combat américain F-35 par le Conseil fédéral. Un choix qui lui aurait été dicté. PHOTO R. SIEGENTHALER

Le choix de l'avion est celui d'un petit groupe, experts d'Armasuisse, militaires, fonctionnaires... Des personnes à qui l'on a confié un grand pouvoir.»

L'avion dans l'armée suisse. Le F-35 serait-il si mauvais pour la police du ciel helvétique?

Vu l'exigüité de son territoire, la Suisse a besoin d'un avion de chasse très réactif, rapide et susceptible d'intervenir en un minimum de temps. Du fait de sa furtivité (utile que pour une attaque en territoire ennemi...), le F-35 a une forme moins aérodynamique et peut voler nettement moins vite que ses concurrents européens par exemple. Nettement plus cher à l'entretien, ses performances sont inférieures en termes de police aérienne, selon des observateurs objectifs, neutres et non inféodés à l'armée.

Vous décrivez un avion complexe, difficile à piloter. Les pilotes suisses ne seraient-ils pas à la hauteur?

Si, bien entendu. Mais l'avion se dirige avec un casque «intelligent» qui transmet une foule d'informations, et l'on ne peut véritablement «prendre possession» de cet engin qu'au prix de longues heures d'entraînement. Or on

a appris que nos pilotes verront leurs heures de vol diminuer par rapport à aujourd'hui de 30 à 40% avec cet avion que «l'on ne peut pas faire beaucoup voler à cause de ses coûts d'entretien et du bruit qu'il dégage». Avec plus de travail sur simulateur et des risques d'accidents ainsi augmentés – ce sont les Américains qui le reconnaissent. Sans oublier que nos pilotes devront passer directement dans leur formation du PC-21 à hélice au F-35A monoplace. Passer d'une Renault Clio Sport à une formule 1 monoplace... Sans droit à l'erreur.

Ce serait aussi un avion doté d'une avionique coûteuse, inutilisable sans d'importants investissements qui ne sont pas prévus par l'armée suisse. Mais cela peut se décider par la suite, avec un budget militaire appelé à grandir, selon la volonté manifestée par les Chambres fédérales, non?

Vous avez raison. Je suspecte un agenda caché. Pour minimiser les coûts initiaux et faire avaler la pilule au peuple suisse, on cache de farami-

neux coûts ultérieurs. L'achat entériné, les annonces vont tomber, car cet avion ne peut offrir ses potentialités sans des investissements supplémentaires de plusieurs milliards pour échanger la foule d'informations qu'il est capable de collecter. Cet avion n'a de sens qu'au sein d'une grande alliance telle que l'OTAN. Acheter le F-35A, l'avion de l'OTAN, équivaut en fait à entrer dans l'OTAN, et à perdre notre neutralité.

Selon vous, «le prix total de ces 36 F-35A devrait dépasser de près de 10 milliards de francs le prix annoncé de 15,5 milliards pour une durée d'utilisation de 30 ans. Et cela sans prendre en compte les coûteuses mises à niveau nécessaires sur 30 ans et des risques supplémentaires potentiels liés aux multiples défauts de l'avion.» Ce sont des montants énormes! Vraiment?

L'avion est considéré partout comme un gouffre financier, surtout en ce qui concerne les frais d'entretien. Un moteur défaillant, des coûts d'entretien conséquents pour conserver la furtivité, des centaines de défauts persistants à tenter de résoudre... Les commentaires de la Cour des comptes américaine sont clairs. Et que dire des heures de vol artificiellement réduites, des frais d'entretien sur 30 ans sous-évalués... Le livre reprend, preuves et témoignages à l'appui, tous ces points qui finalement alourdiront fortement la facture finale. Et malgré ce que prétend Viola Amherd, les Américains ne pratiquent pas la politique des prix fixes forfaitaires. Le prix d'achat de l'avion augmente année après année, et nous paierons au final le même prix que les Américains.

Alors comment expliquer le choix du F-35 par l'armée et le Conseil fédéral?

Le Conseil fédéral n'a pas choisi cet avion, il a été som-

mé d'acheter le F-35A suite aux résultats clairs du processus d'évaluation, qui donnait un avantage net au F-35A tant pour l'évaluation technique que pour le prix. Le 28 juin 2021, deux jours avant la décision, le Conseil fédéral a reçu un avis de droit de l'Office fédéral de la justice lui enjoignant de respecter ces résultats. Le choix de l'avion est celui d'un petit groupe, experts d'Armasuisse, militaires, fonctionnaires... Des personnes à qui l'on a confié un grand pouvoir. Et à la fin, en baissant par un subterfuge le prix du F-35A de 1,5 milliard, au mépris des règles essentielles des marchés publics, on a adroitement favorisé l'avion de Lockheed Martin pour assurer l'impossibilité de la prise en compte de critères politiques qui auraient pu favoriser un concurrent européen. Viola Amherd n'a pas fait preuve de beaucoup de curiosité. Elle s'est contentée de faire confiance.

Il y aurait donc une «affaire des F-35» comme il y avait eu une «affaire des Mirage» dans les années soixante? Un «scandale d'État»?

Un scandale d'État, oui. Et la seule façon d'éviter un «re-make» de l'affaire des Mirage est de tirer la prise, de réfléchir, et de choisir enfin un avion européen. Mais il reste peu de temps pour se décider.

GEORGES MAILLARD

Le Conseil fédéral a défendu le F-35 avant de le choisir

L'AVIS DU CONSEIL FÉDÉRAL

Le Conseil fédéral a répondu le 26 août 2020, alors qu'il n'avait pas déterminé son choix définitif, à une interpellation de la conseillère nationale Franziska Roth (PS/SO) qui abordait plusieurs points soulevés par son collègue Pierre-Alain Fridez dans son livre sur le F-35A.

- **L'utilité du F-35A.** Extrait de la réponse du Conseil fédéral à Franziska Roth: «Comme les autres avions de combat évalués, le F-35A est un avion de combat multirôle. Il convient aussi bien aux opérations air-air qu'aux missions air-sol; il n'est pas conçu uniquement pour ces dernières. Le Conseil fédéral a expliqué que les nouveaux avions de combat seront engagés principalement pour des missions de protection de la population et de défense de l'espace aérien suisse, mais qu'ils doivent aussi pouvoir appuyer les forces au sol. Les capacités de furtivité sont utiles pour la protection et la défense de l'espace aérien, car elles retardent la détection par l'agresseur des avions engagés en défense, ce qui les rend moins vulnérables. Le choix du type d'avion n'aura aucune influence sur la politique de sécurité de base et l'orientation militaire de la Suisse.»
- **Le système d'information du F-35A:** «Quel que soit le candidat, le système d'information logistique demeure la propriété de la Confédération suisse. La Suisse décide seule des données qui sont échangées avec les fournisseurs.» Le Conseil fédéral ajoute que «tout achat de systèmes modernes de haute technologie est soumis à certaines dépendances, quel que soit le pays de fabrication. Les dépendances technologiques et les risques qui en découlent sont soigneusement examinés lors de l'évaluation, tout comme les moyens de les réduire.»



Le F-35A fait déjà beaucoup de bruit avant même de voler dans le ciel helvétique. PHOTO KEY

- **Le choix de l'avion...** est le fait du seul Conseil fédéral, qui «fonde sa décision sur les bases et les recommandations élaborées par les spécialistes». Mais le Conseil national doit encore donner son feu vert à l'achat. Un éventuel scandale pourrait peser sur sa décision.

- **Le prix de l'avion en question.** La conseillère fédérale Viola Amherd affirmait que le prix de l'avion américain est fixe mais le Contrôle fédéral des finances n'est pas du même avis. Ce point doit encore être clarifié.

- **Promesses faites par la France.** Une controverse a éclaté suite aux révélations de la Télévision alémanique. Selon la SRF, le Conseil fédéral négociait encore avec la France une semaine avant le choix du F-35. La France aurait notamment été prête à céder une plus grande part des recettes fiscales provenant des salaires des frontaliers à huit cantons suisses (dont le Jura), ce qui aurait rapporté environ 3,5 milliards de francs sur dix ans selon les calculs du Département fédéral des finances, rapporte la SRF. La France aurait aussi soutenu la Suisse sur les dossiers de politique européenne.

GM

De l'eau au moulin de l'initiative «Stop F-35»

Le livre de Pierre-Alain Fridez amène de l'eau au moulin de l'initiative populaire fédérale «Contre le F-35 (stop F-35)» lancée par des élus de gauche, admet Pauline Schneider, secrétaire politique du Groupe pour une Suisse sans armée (GSSa). Selon elle, l'initiative est sur le point d'aboutir. «Nous avons normalement suffisamment de signatures récoltées,

mais nous sommes toujours en phase de certification, ce qui prend beaucoup de temps», annonce-t-elle. Avec la marge requise, l'initiative aurait recueilli quelque 110 000 signatures. Le délai court jusqu'au 1^{er} mars 2023, mais l'initiative sera déposée «prochainement», afin de peser sur le processus d'achat de l'avion américain.

GM